



Bonnes pratiques de l'AIIC pour les interprètes durant la crise du Covid-19

Lignes directrices communes de la Commission technique et santé et du Groupe de travail sur l'interprétation à distance de l'AIIC.

Publié 8 mai 2020

Dans le cas d'une demande d'interprétation dans les locaux de l'employeur dans une zone touchée par le Covid-19 :

- La distanciation sociale s'applique également en cabine, y compris pour les interprètes de langue des signes. Minimisez autant que possible le nombre d'interprètes présents en cabine à tout moment, par exemple en quittant la cabine lorsque vous n'êtes pas en train d'interpréter¹ ;
- Si vous travaillez dans des cabines mobiles, privilégiez des cabines plus grandes afin d'avoir le plus de distance possible avec vos collègues ; les interprètes de langue des signes devraient respecter une distance d'au moins 2m avec toute autre personne ;
- Désinfectez les surfaces de contact (bureau, console, clavier, ordinateur, souris, etc.) avec des lingettes désinfectantes certifiées² avant et après usage ;
- Si possible, utilisez des gants jetables pour toucher la console et assurez-vous de les jeter ensuite de façon appropriée ;
- Apportez vos propres coussinets de casque (les solutions nettoyantes à base d'alcool pourraient les endommager) ;
- Bien qu'il demeure préférable d'apporter votre propre casque, gardez à l'esprit que l'impédance peut varier d'un casque à l'autre et que toutes les consoles ne sont pas équipées de fonction de protection auditive (ce qui peut vous exposer à un risque de choc acoustique) ;

¹ Certaines institutions ont désormais pour principe d'avoir un maximum de deux interprètes installés aux extrémités de grandes cabines de 3 ou 4 interprètes.

² Contactez-nous pour plus d'informations à ce sujet.



- Ne touchez pas la bonnette du micro, remplacez-la si possible ;
- Si vous devez tousser ou éternuer, quittez la cabine et assurez-vous d'avoir au moins 1,8m de distance avec toute autre personne ;
- Insistez pour disposer d'une bonne ventilation en cabine, mais évitez les courants d'air ;
- Si votre employeur vous demande de travailler à partir d'un centre d'interprétation à distance, référez-vous aux Lignes directrices de l'AIIC sur l'interprétation à distance.

Conseils pour les orateurs utilisant des plateformes à distance :

- Éteignez toutes les notifications sonores (Skype, Whatsapp, courriels, etc.) durant la réunion virtuelle ;
- Évitez les bruits de fond et les interférences (installez-vous à l'intérieur et fermez portes et fenêtres pour éviter tout bruit extérieur) ;
- Établissez un contact visuel en regardant votre caméra ;
- Utilisez les microphones directionnels pour éviter que soient captés des bruits parasites ;
- Si vous en avez la possibilité, optez pour des casques individuels avec des microphones de qualité et une fonction de réduction d'écho ;
- Utilisez des microphones qui peuvent reproduire les sons graves et aigus du langage parlé, et qui soient appropriés pour l'interprétation simultanée, c'est-à-dire appropriés pour la reconnaissance vocale (voir la section « Exigences techniques » des) ;
- Évitez de bouger le microphone durant la vidéoconférence ;
- Lorsque vous prenez la parole, parlez directement dans le microphone à une distance de 30cm à 50cm, et sans en détourner la tête ;
- Coupez le microphone lorsque vous ne parlez pas.